

Monsieur Christian *POUGET, sous-préfet de Béziers*, retenu par d'autres obligations, s'est excusé de ne pas pouvoir répondre favorablement à notre invitation,

Monsieur Kléber *MESQUIDA, Président du Conseil Départemental*, Madame Marie *PASSIEUX* et Monsieur Jean-Luc *FALIP, Conseillers Départementaux et vice-présidents du Conseil Départemental*, sont retenus par d'autres cérémonies de vœux pour lesquelles ils s'étaient engagés avant notre invitation,

Messieurs les vice-présidents de la Communauté de Communes,
Mesdames et Messieurs les Maires et élus,
Madame le lieutenant, commandant la brigade de gendarmerie de Bédarieux,
Messieurs les représentants des Sapeurs Pompiers de Lamalou-les-Bains,
Mesdames et Messieurs nos partenaires institutionnels,
Mesdames et Messieurs les commerçants et chefs d'entreprise,
Mesdames et Messieurs nos prestataires,
Mesdames et Monsieur les enseignants,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'association,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis Poujolais,

Il est des moments agréables dans la vie d'un maire et la cérémonie des vœux en fait partie.

Celle de cette année revêt un caractère plus particulier encore, après le petit incident de parcours qui m'a empêché de gérer les affaires de la commune pendant quelques jours (57, pour être précis, et ils étaient très très longs...).

Mais l'équipe municipale, élus et agents, a su pallier mon absence avec efficacité et les dossiers en cours n'en ont pas souffert. Je ne saurais vous dire combien il est rassurant de savoir que l'on peut compter sur son équipe.

Je profite du large auditoire de ce soir pour les remercier chaleureusement et sincère, avec une mention particulière pour Marie-France qui m'a remplacé avec beaucoup de mérite malgré ses problèmes personnels.

Je disais donc, plus qu'un plaisir, c'est un réel honneur pour moi de vous retrouver et de vous accueillir à l'occasion du commencement de cette nouvelle année.

Je vous remercie toutes et tous d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation pour vivre cette cérémonie des vœux, certes traditionnelle, mais dont la dimension conviviale et humaine n'échappe à personne.

Le temps d'une soirée, nous voilà tous rassemblés, au-delà de nos divergences, pour nous recentrer sur l'essentiel.

Dans un contexte économique et social marqué par des difficultés, il est urgent d'imaginer l'avenir de notre village en consolidant le "vivre ensemble" et le "bien vivre au POUJOL".

A l'heure où les financements de l'État sont plus mesurés, où nos partenaires financiers se trouvent eux aussi contraints, où la commune se retrouve devant des efforts à consentir, il nous faut rester plus que jamais unis et solidaires. Faire mieux avec moins devient un credo.

Définir et réaliser les projets qui conditionnent le devenir de notre collectivité, telle est notre ambition. A côté des élus, le personnel communal prend une large part dans l'accomplissement de cette mission.

Collégalement, nous sommes fiers d'être au service du POUJOL et de ses habitants.

En 2017, grâce aux aides financières des institutions et de nos partenaires, État, Ministère de l'Environnement, Région, Département, Agence de l'Eau, Pays Haut Languedoc et Vignobles, Hérault Énergies, qui ont été convaincus par la rigueur et la pertinence des dossiers présentés, nous avons pu finaliser des projets majeurs, tels que :

→ **la station d'épuration**, qui a été inaugurée le 10 février dernier, en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Béziers, de Monsieur Mesquida, Président du Conseil Départemental et nos Conseillers Départementaux Marie Passieux et Jean-Luc Falip, entourés de nombreux élus locaux.

Je n'en dirais pas davantage sur cet énorme chantier qui a déjà été largement évoqué à plusieurs reprises.

Je suis convaincu que vous êtes tous satisfaits de la construction de cette structure essentielle pour le village.

→ **et le parvis de la mairie**, tout juste terminé, accompagné du plateau traversant surélevé et de l'agrandissement du parking du Marché.

Là aussi, nous n'avons que des retours positifs, hormis le fait d'avoir réduit la place au profit du parking. Mais chacun de nous est confronté aux problèmes de stationnement et 12 emplacements supplémentaires ne sont pas de trop.

Quoi qu'il en soit, l'embellissement général de cette zone apporte à la fois modernité et sécurité. C'était le but recherché et il est atteint.

Je vous épargnerais les détails techniques et financiers de ces opérations qui vous ont déjà été communiqués lors des précédentes rencontres.

Je veux juste vous rappeler que, dans les deux cas, le montant des travaux a été subventionné à 80 %.

L'obtention de taux d'aides aussi élevés mérite d'être souligné parce qu'il permet à la commune de continuer ses investissements sans porter atteinte aux budgets et sans augmenter la pression fiscale des administrés.

Parallèlement, d'autres actions ont été menées comme :

- **la pose de bornes de rechargement pour véhicules électriques**, sur le parking qui longe la place de l'Imbaïsse. Ce dispositif est répertorié sur une application dédiée et les conducteurs intéressés savent qu'ils peuvent faire le plein d'énergie à cet endroit précis.

Cette action répond à une volonté de participer à la transition écologique, indispensable pour pérenniser l'avenir de notre planète.

- Cette même volonté nous a conduits à acquérir **deux véhicules électriques** en remplacement de matériel vétuste et énergivore. Un seul a été livré à ce jour, mais vous verrez le second rouler dans le village avant la fin du mois. L'autonomie de ces véhicules est suffisante pour satisfaire les besoins de l'équipe technique qui n'effectue que des trajets urbains ou péri-urbains.

Il faut savoir que pour l'achat de ces deux véhicules, la part restant à charge de la commune s'élève à 10 % de leur valeur, après subvention et reprises des anciens véhicules.

A la fin de l'année 2018, nous aurons assez de recul pour analyser les consommations et vous annoncer le chiffrage de l'économie réalisée par comparaison avec le gasoil,

- **l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme** avance malgré l'impression de lenteur inhérente au strict respect des délais de procédures. Ce gros chantier consiste à définir les nouvelles zones qui seront ouvertes à la construction et à identifier celles qui devront être préservées.

Une réunion publique sera organisée pour vous présenter le projet.

- **la mise en place d'un service d'information et d'alerte téléphonique de la population** permet de prévenir par SMS ou message vocal les personnes concernées par un risque de crue, par exemple.

Ce service peut aussi être utilisé dans d'autres cas où il est besoin de joindre un groupe de personnes, si tant est que leurs coordonnées ont été enregistrées dans le système.

Pour ceux qui ne seraient pas encore inscrits, je vous incite vivement à le faire soit via le site de la commune, soit à l'accueil de la mairie.

- **l'adhésion à l'opération façades "Colorons le Pays"**, portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, dont le but est d'apporter une aide technique et financière aux propriétaires qui ont la volonté de rénover leurs façades. Un cahier des charges précise les modalités et le périmètre d'intervention. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.
- **l'acquisition de plusieurs parcelles** pour régulariser des situations incohérentes au niveau de la voirie communale.
- **la troisième et dernière tranche de remplacement des menuiseries de l'école** est programmée pour les prochaines vacances scolaires. Après l'isolement de la toiture, le remplacement du chauffage et de l'ensemble des portes et fenêtres, l'école bénéficiera bientôt d'une parfaite isolation, pour le confort des enfants, du personnel et des enseignants, d'une part, et pour de réelles économies d'énergie, d'autre part.
- **la récente réfection du revêtement de la rue du chemin vieux** et d'une partie de la rue du chemin de Poupou répond à une demande récurrente des usagers de ces voies précédemment émaillées de très nombreux et dangereux nids de poules.
- dans la continuité des opérations annuelles de **rénovation de l'éclairage public**, c'est le lotissement La Combe et le centre ancien qui ont profité, au début de l'année, de la pose de candélabres à leds plus économes en énergie. Dernièrement les lampadaires de la place de l'Imbaisse ont aussi été remplacés.
- en ce qui concerne **les travaux dans l'église**, la Fondation du Patrimoine, en charge de la collecte des dons, a réuni les fonds nécessaires pour réparer l'autel. Le marbre, remplacé en septembre, est du plus bel effet. La souscription n'est pas close pour autant puisque la chaire, la tribune, un vitrail et une fresque restent à restaurer.

Des dépliants précisant les modalités de dons sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Chaque don génère une déduction fiscale.

- à la demande du **Conseil Municipal des Jeunes**, une table de ping pong a été installée près du stade.

Après deux ans de fonctionnement, l'équipe du CMJE a été renouvelée. Les nouveaux élus sont à nos côtés ce soir. J'ai le plaisir de vous les présenter :

Fanny, a été élue maire,

Léanne, 1^{ère} adjointe,

Inès, 2^{ème} adjointe,

Aniel, 3^{ème} adjoint,

Anaïs, Lou, Louise, Lyam et Emma, conseillers.

Nous comptons sur eux pour apporter des idées fraîches.

Ils seront consultés pour les actions mises en place en faveur des plus jeunes.

- pour satisfaire une requête des plus grands, **le bungalow** qui a été déplacé de la place de l'Imbaisse jusqu'au parking du pont suspendu a été mis à leur disposition. Ils bénéficient désormais d'un abri chauffé où ils se retrouvent en fin de journée et pendant les vacances scolaires. Les nuisances sonores liées aux scooters et autres motos sont ainsi écartées.

Nous comptons sur leur civisme et leur sens des responsabilités pour que ce lieu soit respecté et entretenu.

- **plusieurs équipements** ont été acquis au profit des associations : matériel de sonorisation pour les lotos, barnum pour les manifestations extérieures.
- **les cérémonies commémoratives**, délaissées pendant longtemps, sont désormais suivies avec beaucoup d'intérêt, grâce aux interventions originales des enfants.

Celle du 11 novembre dernier a permis de rassembler des familles entières devant le monument aux morts.

Nous nous réjouissons de cette mobilisation autour de ces journées qui perpétuent le souvenir.

- cette année encore, **les festivités organisées**, par la commune, à l'occasion de la Fête de la Musique et pour le 14 juillet ont attiré un grand nombre de participants.
- **nos aînés** n'ont pas été oubliés. C'est le 14 décembre qu'ils ont été conviés par la municipalité pour le désormais traditionnel goûter spectacle. Plus de 70 convives se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour partager un moment festif en cette fin d'année 2017.
- cet été, l'école du Poujol a accueilli **le centre de loisirs**. Les qualités des locaux et la situation à proximité de la Voie Verte ont séduits les enfants et leurs parents. Devant cet enthousiasme général, la commune a accepté de signer une convention avec Grand Orb pour les vacances de l'année 2018.

La liste que je viens de dresser n'est pas complète, mais elle recense l'essentiel des actions menées en 2017.

Je vais donc m'arrêter là,

sans vous avoir rappelé le remplacement de l'horloge de la mairie, la pose de nouvelles illuminations de Noël, les nombreux et divers chantiers exécutés par les agents du service technique, le renouvellement du mobilier urbain ou l'installation du panneau d'affichage électronique sur la façade de la mairie...

Vous savez déjà tout ça, vous l'avez constaté et j'espère que vous avez apprécié l'ensemble de ces améliorations.

Je suis sûr que cela vous intéresse davantage.

Je débiterais par la réhabilitation de la maison Lisserre.

Le délai qui s'est écoulé entre l'acquisition de cet immeuble et le démarrage des travaux a paru long à ceux qui ignorent les difficultés auxquelles il faut faire face pour obtenir des subventions.

Pourtant après la multiplication des demandes et à force de ténacité, nous y sommes parvenus.

Le financement est bouclé,
l'appel d'offres a pu être lancé en novembre,
les entreprises ont depuis été retenues,
les travaux ont débuté, comme vous avez pu le constater.

La rénovation de ce bâtiment, ajoutée à la création du parvis de la mairie, rajeunira le quartier en lui rendant sa convivialité. D'autres bancs seront disposés, ainsi que des végétaux, pour donner envie aux passants d'y faire une petite halte, ou même d'y passer l'après-midi s'ils le souhaitent, et d'y rencontrer les voisins.

Au-delà de l'aspect convivial indiscutable, n'oublions pas qu'une bibliothèque moderne sera installée au 2^{ème} étage, avec ascenseur évidemment.

Les autres espaces seront mis à disposition de catégories à définir.

J'arrive maintenant à La Borie Basse...

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable préconisait, depuis de nombreuses années, la nécessité de raccorder le hameau.

De même, le raccordement au réseau des eaux usées était recommandé dans les conclusions du Contrat Orb-Libron.

Ces projets, présentés en novembre 2013, avaient été validés par l'Agence Régionale de Santé, mais rejetés par l'Agence de l'Eau au motif que la construction d'une nouvelle station d'épuration était devenue prioritaire.

Désormais, les travaux sont rendus possibles grâce au soutien de l'État, de l'Agence de l'Eau et du Département. Comme pour la construction de la nouvelle station d'épuration et la création du parvis de la mairie, ces raccordements seront financés à 80 % par des subventions.

La publication du marché est prévue pour le premier trimestre 2018 et le chantier débutera dans la foulée, dès que les entreprises auront été sélectionnées.

La réalisation des ouvrages durera environ trois mois, mais les habitants de La Borie Basse ne viendront sûrement pas se plaindre de la gêne occasionnée par le creusement de tranchées. Il y a si longtemps qu'ils attendent...

La pose d'un surpresseur sera nécessaire pour alimenter le hameau plus élevé que le bassin qui dessert le village. Pour pouvoir l'implanter nous avons acheté une parcelle en bordure du chemin de La Borie.

A l'occasion de ce chantier, la protection incendie de la zone sera renforcée par la pose de deux bornes supplémentaires : une à la Perrière, l'autre à l'entrée de La Borie Basse.

Une nouvelle placette

Je ne vous apprendrais rien en vous disant que le centre ancien compte plusieurs maisons qui menacent ruines.

Chaque fois que cela devient possible, la commune les intègre dans son patrimoine, soit quand il s'agit de déshérence, soit en cas d'abandon de succession. Dans les deux cas, les procédures sont longues et nous ne pouvons intervenir que quand le bien nous appartient.

Nous avons déjà fait procéder à la démolition de deux maisons dans la rue des Closes.

Par ailleurs, le service des domaines de l'État, propriétaire d'un immeuble , situé rue des Lavois, accepte de le céder à la commune pour l'euro symbolique. Les murs de ce bien, mitoyen avec les maisons déjà démolies, seront tombés et les gravats évacués.

L'espace ainsi libéré permettra l'aménagement d'une placette qui fera un lien entre les deux rues, donnant de l'oxygène à ce quartier aux ruelles très étroites.

Les demandes de subventions sont parties. Nous attendrons, comme d'habitude, les notifications avant d'engager les travaux qui seront réalisés en deux tranches, la première en 2018, la suivante en 2019.

Un autre projet est à l'étude et je ne résiste pas à l'envie de vous en dire quelques mots, même s'il n'est pas encore acté de façon définitive.

Il s'agit de la construction d'un ensemble immobilier, en partenariat avec FDI Habitat, de 12 pavillons, avec garage et espace privatif.

Ces logements seront proposés à la location avec des loyers abordables et aidés.

Une discussion consensuelle avec le propriétaire foncier est en cours et, si je prends la liberté de vous en parler aujourd'hui, c'est que nous avons bon espoir d'obtenir un accord pour l'acquisition des parcelles sélectionnées, au Nord du village.

Cette opération qui s'inscrit dans la politique du logement de la commune répond à une forte demande de la population locale.

Par ailleurs, ce lotissement sera incontestablement un moteur de dynamisme démographique et économique et un moyen efficace de rajeunir la population et de maintenir les services.

Voilà pour les 4 grands projets de 2018 :

- **réhabilitation de la maison Lisserre**
- **raccordements eau potable et eaux usées du hameau de La Borie Basse**
- **création de la placette cœur du village**
- **construction de 12 pavillons.**

Bien sûr, d'autres actions de moindre importance sont au programme, mais elles méritent quand même d'être citées, comme :

- l'étude en cours de l'installation d'une chaudière à granulés de bois au sous-sol de la maison Lisserre qui servira à chauffer aussi la salle des fêtes. Un réseau technique de liaison entre les deux bâtiments a été enfoui à cet effet à l'occasion des travaux du parvis.
- la pose de nouvelles menuiseries à l'Agence Postale Communal pour répondre aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, plus particulièrement au niveau de l'entrée, et réaliser des économies de chauffage grâce aux performances isolantes des fenêtres. Hérault Énergies s'est déjà engagé à subventionner ces travaux à hauteur de 60 %.
- le plan des rues et autres lotissements du village a été mis à jour. L'édition actualisée a été imprimée en format urbain et des panneaux seront implantés en 4 points stratégiques de la commune, le rond point entrée Est, l'entrée côté Colombières, l'Imbaïsse et la Voie verte au niveau de la Guinguette.
- comme chaque année, des travaux de réfection de voirie seront exécutés.
- Il en sera de même pour la continuité du remplacement des lampadaires d'éclairage public au profit d'équipements moins énergivores.
- Pour finir, je voulais nous indiquer que le Rallye Monte-Carlo historique passera par Le Poujol, il s'y arrêtera même dans la nuit du 2 au 3 février 2018, entre 23 heures et 1 heure du matin. Pour cette étape qui se déroulait habituellement à Saint-Chinian, c'est la candidature de notre commune qui a été retenue. Je pense qu'un grand nombre d'amateurs fera le déplacement pour admirer ces voitures exceptionnelles.

Voilà, le tour d'horizon est terminé.

Je ne conclurais pas sans avoir exprimé notre soutien à nos amis ou nos voisins qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés. A ceux-là, j'adresse un message de fraternité et d'espoir.

Il ne me reste plus maintenant qu'à formuler à l'attention de chacun d'entre vous, et au nom de l'équipe municipale, des vœux de santé, de bonheur, d'épanouissement, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Que 2018 soit une année de partage, d'harmonie et d'instant de joie.

Je vous remercie pour votre attention.

Je vois que certains sont impatients de s'approcher du buffet.

Aussi, je vous invite à partager le pot de l'amitié pour fêter, comme il se doit, cette année qui commence.